

# RÉSISTANCE À LA RAYURE

## 1. Domaine d'Application

Cet essai concerne tout type de finition utilisant des peintures et des vernis ainsi que les revêtements collés. Les supports peuvent être de différents types métalliques, bois et dérivés de bois.

## 2. Références Normatives

L'essai est réalisé conformément à la norme européenne EN 438-2(2005), la norme française NF D60-050 (2009) « Ameublement – Méthodes Générales d'Essais des Finitions ».

## 3. Caractéristiques vérifiées

Le but de cet essai est de vérifier le comportement à la rayure des finitions, par examen visuel de la trace résiduelle provoquée par une pointe rayante appliquée avec une force donnée.

## 4. Appareil

- La vitesse de rotation est de 5 tr/min (constante).
- Outil pointe diamant.

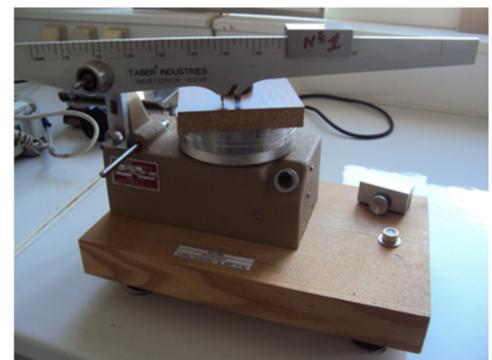
## 5. Principe de l'Essai

### Eprouvettes :

3 éprouvettes planes (100 x100) mm avec un trou centré de 14 mm de diamètre.

### Méthode:

Application des charges, par une pointe rayante de diamant, espacées d'au moins 2 mm en diminuant progressivement la charge jusqu'à ce que la trace continue sera invisible. La résistance à la rayure est la charge maximale appliquée qui ne produit pas sur la surface, après 24 h dans l'atmosphère normale, une rayure continue. NB : L'application des peintures laques ou vernis doivent être effectués au moins 3 semaines avant la réalisation de l'essai.



Essai : Résistance à la rayure

## 6. Résultats

Edition d'un Rapport d'Essai.

## 7. Contact

Mongi HADJ AHMED – Responsables des laboratoires d'essais : [mongi.hajahmed@cetiba.tn](mailto:mongi.hajahmed@cetiba.tn).

Aymen ZOMITI – Responsable laboratoire performance des finitions : [aymen.zomiti@cetiba.tn](mailto:aymen.zomiti@cetiba.tn).